

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du 15 Octobre 2019

Membres présents : 11

Membre excusé : 0

Membre absent : 0

- Ordre du jour :**
- Aménagements sécurité route départementale
 - Destination des coupes de bois 2020
 - Déclarations d'intention d'aliéner
 - Affaires diverses

1. Aménagements de sécurité route départementale

Des poteaux ont été posés au niveau des passages piétons de la route départementale. En attente de l'avis du STA. De la peinture au sol doit compléter cet aménagement.

Ralentisseurs : devaient être refaits fin septembre mais travaux toujours en cours de négociation entre les entreprises Saulnier, Colas et les services du Département. Un recours sera entrepris si les travaux ne sont pas réalisés prochainement.

2. Destination des coupes de bois 2020

Le Conseil municipal valide la proposition de l'ONF à savoir les coupes des parcelles 3 et 11 en 2020.

La parcelle 17 est proposée à la vente publique de novembre 2019 à Levier.

La parcelle 4 sera exploitée fin octobre 2019.

Le lot de bois (feuillus combe du four et chemin de la vierge) a été vendu 107 € TTC.

3. Déclarations d'intention d'aliéner

- Vente d'une parcelle boisée A 131 de Mme André Yvette à Bouhelier Vincent : la commission donnera un avis après une visite sur place et le conseil charge Monsieur le maire de répondre au notaire après cet avis.
- Vente d'une parcelle Promotion Pellegrini à Monsieur Pesenti-Compagnoni Mathieu et Madame Tyrode Andréa : la commune ne préempte pas.
- Vente d'une parcelle Promotion Pellegrini à Monsieur et Madame Sellem Faycal : la commune ne préempte pas.
- Vente d'une parcelle Promotion Pellegrini à Monsieur Cassard Dorian et Madame Mathis Amélie : la commune ne préempte pas.
- Echange de surfaces entre AS Immo (Gillet David) et consorts Laresche Claudine : la commune ne préempte pas.
- Vente d'un appartement appartenant à AS Immo (Gillet David) à Monsieur et Madame Tisserand Paul : la commune ne préempte pas.

6. Affaires diverses

- Monsieur Droz-Vincent Gilles propose à la commune un échange de parcelle boisée. La commission des bois estimera ces parcelles, avant de donner un avis.
- Présentation d'un devis de l'entreprise Moureaux pour une rampe d'accès à l'arrière du logement communal (2 862 € HT). Accord du conseil.
- Les derniers compteurs d'eau devraient être posés fin octobre.
Le diagnostic du réseau d'eau commandé à la société Naldéo sera réalisé de nuit la semaine prochaine.
- Clocher de l'Eglise : le conseil départemental subventionne les travaux à hauteur de 23 %, soit 15 497 €.
- Suite à la demande de l'entreprise Espatial, le conseil est toujours à la recherche d'un terrain pour réaliser une plateforme de broyage-compostage. La commission des bois est chargée d'étudier différentes propositions.
- Demande de Monsieur Gindre pour poser un miroir en face de la propriété de Monsieur Chagrot. Refus du conseil.
- La commune a réalisé une mise à l'eau au niveau du lac : l'association de pêche la truite pontissalienne participe à ces travaux à hauteur de 500 €. Le conseil remercie l'association et accepte l'encaissement de cette somme.
- Doubs Très Haut Débit : la commune devrait avoir la fibre optique d'ici fin 2020.
- La préfecture a levé la restriction des usages de l'eau.
- Suite à la préemption du terrain boisé contre Monsieur Pacquelet, celui-ci souhaiterait acquérir la partie prairie. Refus du conseil. Un bail de location lui sera proposé.
- Informations valeurs locatives, à distribuer aux habitants.
- Tiercelet 2019 : réunion à prévoir.
- Passage canadien chemin de la vierge à réparer rapidement.
- Coffrets électriques au niveau du réservoir de tête à protéger du fait de leur emplacement à proximité de la place à bois.
- Bancs de la croix de mission et de l'abri-bus à réparer.

La séance est levée à 22 h 30
Les Grangettes, le 17 octobre 2019.

Le Maire,

